



Le garagiste ne veut pas me rendre mon véhicule!

Par **Adine**, le **19/03/2012** à **10:32**

Bonjour,

tout d'abord retour 5 mois en arrière j'achète une A3, le moteur est mort 3 semaines après, expertise, vice caché nous sommes seulement remboursés du véhicule cette semaine. Nous devons donc au garagiste le remorquage, une facture de diagnostic et le démontage du moteur, tout ça gonflé vue que c'est l'assurance qui paye... Donc environ 500 €. Lors de l'expertise il nous avait dit que l'épave ne valait que 300 € donc qu'il zappait les factures si on lui laissait le véhicule.

Nous avons donc laissé le véhicule la bas en attendant ca semblait pour nous une bonne solution. Jusqu'au moment ou plusieurs personnes nous on proposé de racheter notre véhicule entre 1.000 et 1.500 €... Nous avons donc été voir Le garagiste pour lui expliquer que l'on nous proposait plus que 300 € et qu'on préfèrait récupérer notre véhicule et lui payer les 500 € dus.

SURPRISE! Le garagiste se met en colère, il nous dit que si on récupère notre véhicule il nous facture 11 € de frais de parking par jour sur les 5 mois ou il la gardé!!!! C'est du chantage non ? A t'il le droit de son côté ?

Je précise que nous ne lui avons signé aucun papier ni aucune facture devis ou autre... Et bien sur la carte grise est toujours a notre nom.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **19/03/2012** à **11:43**

Bonjour,

A mon humble avis, vous devriez vous en tenir aux accords, fussent-ils verbaux, avec votre garagiste car, vouloir acheter une voiture à 1.000 ou 1.500 € alors qu'elle n'en vaut pas le 1/3 risque fort de cacher une magouille avec des risques sérieux ensuite (arnaque connue : utilisation de vos vraies plaques sur un autre véhicule sensiblement identique avec les risque de réception, à votre domicile, d'un gros paquets de PV, acheteurs injoignables, blanchiement d'argent de la drogue, que sais-je encore). Non, restez en donc aux propositions de votre garagiste, ce serait le plus sage.